

N° 2019/013

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 25 mars 2019

Par suite d'une convocation en date du 14 mars 2019, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 25 mars 2019 à 19h30 sous la présidence de **M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.**

**Etaient présents :**

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José
	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration**

**M. FLECHON** Vincent a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

**M. LECOMTE** Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude

**M. MARTINS DE FREITAS** Éric a donné procuration à Mme GIGON Christine

**Absents :**

Mme SERRE Océane

M. ALLIER Jérôme

M. PARRA Baltazar

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 13-25/03/2019**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur JEANNE Jean-Pierre, donne la parole à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe aux finances, pour la présentation du budget primitif 2019.

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle présente le budget par section, elle présente les dépenses et recettes de fonctionnement par chapitres. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 1 377 474,43€.

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle présente ensuite la section d'investissement par chapitres et précise les principaux investissements programmés en 2019 :

- Fin des travaux de l'espace Onclaire
- Travaux sur la RD 2 cheminement piétons et sécurisation / aménagement arrêts de bus
- Travaux de voirie
- Travaux de création de réseaux d'eaux pluviales (hameau de Villeneuve, RD 2, Espace Onclaire et Village).

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 056 300,36€.

## N° 2019/013 (suite)

Ces travaux sont financés par des fonds propres, des subventions d'Etat, du Département, de la Région, du SDE 07 et par deux emprunts (un emprunt spécifique pour les réseaux d'eaux pluviales d'un montant de 50 000€ et un emprunt pour l'éclairage public, la voirie, le Moulin de la Pataudée, l'espace Onclaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote le budget primitif 2019 tel que présenté et joint à la présente.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les différents partenaires financiers afin de mener à bien tous les projets 2019.
- Autorise Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, adjointe aux finances, à solliciter les organismes financiers afin de concrétiser les deux emprunts votés dans ce budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, JEANNE *Jean-Pierre*

